

Nombre de participants aux actions de formation sur le patrimoine bâti destinées aux professionnels

Description

Cet indicateur précise le nombre de participants aux actions de formation mises en œuvre par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, les communes et communautés de communes du territoire, les associations spécialisées ou organismes professionnels du Nord-Pas de Calais.

Il s'agit de formations sur l'éco-rénovation et/ou la restauration du patrimoine bâti ancien (avant 1948) à destination des professionnels (toutes personnes salariées : artisans, agents des collectivités, personnes en réinsertion) susceptibles d'exercer sur le territoire du Parc.

On entend par éco-rénovation le fait de rénover un bâtiment en l'adaptant aux nouvelles réglementations thermiques. Ainsi, les travaux ont lieu en tenant compte de l'environnement (bioclimatisme, intégration paysagère), de la provenance et mode de fabrication des matériaux employés (matériaux naturels à faible impact environnemental, ou adaptés aux problématiques des matériaux traditionnels), et en utilisant des énergies renouvelables pour rendre le bâtiment plus économe en ressources (chauffage, éclairage, eau, etc.).

On entend par restauration le fait de restaurer à l'identique ou en veillant à une certaine harmonie architecturale. Il s'agit de redonner à un bâtiment sa cohérence historique et architecturale en lien avec les caractères identitaires du territoire et son environnement. Si la restauration doit modifier l'usage du bâtiment, celle-ci se fera en respectant ces caractéristiques.

Somme du nombre de participants aux actions de formation (éco-rénovation et restauration) organisées en Nord-Pas de Calais et comptant des artisans et employés susceptible d'exercer sur le territoire du Parc.

Contexte / Analyse

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale possède un patrimoine bâti traditionnel rural des plus intéressants et encore bien préservé. Ce patrimoine bâti rural est menacé par le manque d'entretien, l'utilisation de techniques et de matériaux inadaptés et par la non prise en compte de l'intérêt patrimonial. Afin de le préserver, la mobilisation, la sensibilisation et la formation de tous les acteurs sont nécessaires.

Le Parc s'intéresse principalement aux problématiques associées au patrimoine bâti d'avant 1948. En effet, après cette date les matériaux utilisés deviennent plus industriels, standardisés et les constructions plus énergivores et moins respectueuses de l'environnement.

En 2013, 74 professionnels ont été formés à l'éco-rénovation et/ou à la restauration du patrimoine bâti ancien. Dans les deux ans à venir, il faudra augmenter le nombre de professionnels formés afin de couvrir davantage la région Nord-Pas de Calais et de répondre correctement aux demandes croissantes des particuliers sur la rénovation de leur maison.

Limites d'interprétation

Aucun des partenaires ne peut nous fournir la provenance géographique des participants aux formations listées. Les formations peuvent avoir lieu hors du PNR mais accueillir des personnes exerçant sur le territoire du PNR, toutefois, nous limitons l'indicateur aux formations proposées en région. Les formations proposées par le CNFPT ne sont pas prises en compte.

Résultats



Source : Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale 2017

100 professionnels formés
Fréquence de mise à jour :
(années)



Pour en savoir plus

[Site de l'ADEME \(Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie\)](#)

Fiche mise à jour le : 22 décembre 2017